

FICHE DE SÉCURITÉ

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Désignation commerciale : Barclay Gallup Biograde 360
Désignation chimique : N-(phosphonométhyle) glycine (IUPAC, CA)
Synonymes : Glyphosate
Désignation de groupe : Isopropylamine.
Formule: C₃H₈ NO₅P [RMM = 169.08]
Emploi approuvé : Herbicide agricole.
Fournisseur : Barclay Chemicals Manufacturing Ltd.,
 Damastown Way
 Damastown Industrial Park
 Mulhuddart
 Dublin 15
 Irlande
Tél. : 00 353 1 8112900
Fax : 00 353 1 8224678
Délivrée par : Barclay Chemicals Ltd

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : 00 353 1 8112900(9am to 5pm)
00-353-863857769(5pm to 9am)

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

N°.	Noms :
1.	Glyphosate isopropylamine.
2.	Surfactant
3.	Eau

N°.	N° CAS	Conseils de prudence	Concentration	Classification
1.	38641-94-0	R51/53	41 % w/w	N
2.	-	R36	Classifié	Xi
3.	-	-	Classifié	Ik

Légende: Tx = Très toxique, C = Corrosif, Xn = Nocif, Xi = Irritant, Ik = Pas de classification requise, E = Explosif,
 O = Oxydant, Fx = Extrêmement inflammable, F = Très inflammable, Fo = Inflammable, N = Danger vis-à-vis de
 l'environnement, M = Génotoxique, A = Sensibilisant, K = Cancérigène, R = Risques de malformation de
 naissance, H = absorption par la peau

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Humain : Non dangereux.
Environnement: Nuisible pour les organismes aquatiques.

Respecter une distance d'au moins 10 m entre la surface traitée et la superficie des cours d'eau.

4. PREMIERS SECOURS

Général :	Déplacer le patient à une zone d'air frais. Retirer tous les vêtements contaminés. Demander toujours l'avis d'un médecin en cas de contamination grave.
Inhalation:	Faire de l'air frais. Si les circonstances l'exigent, rechercher l'avis d'un médecin.
Contact avec la peau :	Retirer, immédiatement, les vêtements contaminés. Laver la peau contaminée avec du savon et à grande eau. En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin.
Contact avec les yeux :	Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Rechercher l'avis d'un médecin si une irritation persiste.
Ingestion :	Se rincer la bouche. Rechercher une attention médicale immédiate et montrer l'étiquette, le récipient ou cette fiche de données.
Information médicale :	Pour obtenir des conseils de spécialistes, contacter le Centre d'Information antipoison le plus proche.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents d'extinction appropriés :	Poudre inerte sèche, mousse, gaz carbonique ou eau pulvérisée.
Agents d'extinction inappropriés :	Ne pas utiliser un jet d'eau.
Dangers spécifiques d'exposition :	Maintenir les récipients frais en les pulvérisant avec de l'eau. Retenir l'eau de lutte contre l'incendie en utilisant, s'il le fallait, du sable ou de la terre. Normalement le produit n'est pas combustible. Des fumées toxiques peuvent se produire.
Équipement de protection :	En cas d'incendie, porter des vêtements et des lunettes de protection et un masque à gaz

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :	Porter des gants en caoutchouc résistants au produit chimique, des salopettes enduites, des bottes Wellington en caoutchouc ou PVC et des lunettes protectrices.
Précautions vis-à-vis de l'environnement :	Retenir le déversement accidentel dans la mesure du possible. Faire très attention à ne pas contaminer l'eau (caniveaux, drainages, étangs, etc.).
Méthodes de nettoyage :	Absorber avec du sable ou de la terre. Ramasser le matériel contaminé et le mettre dans des récipients étiquetés, protégés (et non en acier non recouvert ou galvanisé) pour sa mise au rebut. Informer les autorités locales en cas de déversement dans les fossés de drainage ou le département de protection de l'environnement en cas de déversement dans les eaux de surface ou souterraines.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :	<p>Porter des vêtements et des gants de protection appropriés ainsi qu'une protection sur le visage au moment de manipuler la concentration</p> <p>Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer. Maintenir les réservoirs bien ventilés et sans aucune source d'ignition. Laver le récipient avec soin, vider les eaux de lavages dans un réservoir aérosol et arranger selon les mesures de sécurité.</p>
Stockage :	<p>Conserver dans un récipient original, bien fermé et dans un lieu déterminé de stockage chimique. Conserver dans un lieu sec et frais. Conserver loin des aliments, des boissons et des aliments pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien et dûment fermé. Ne pas mélanger, ni appliquer ou stocker dans des réservoirs ou récipients en acier doux non garni ou en acier galvanisé. Protéger de la gelée.</p>

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Précautions :	<p>Porter des gants de protection adéquats lors de la manipulation du concentré.</p> <p>Porter des vêtements de protection appropriés (combinaisons), des gants de protection et des bottes en caoutchouc au moment d'utiliser les becs à bas volume du pulvérisateur sac à dos, les pulvérisateurs manuels CDA atomiseur à disque rotatif, l'équipement manuel pour traitement de la mauvaise herbe ou lors des traitements de souche.</p> <p>Porter des vêtements de protection appropriés (combinaisons), des gants de protection, des bottes en caoutchouc et une protection de visage (écran protecteur) au moment d'utiliser l'équipement d'injection de tige.</p> <p>Conserver hors de la portée des enfants</p> <p>Conserver loin des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.</p> <p>Laver immédiatement le concentré qui aurait atteint les yeux ou la peau.</p> <p>Se laver les mains et la peau exposée avant de manger, de boire ou de fumer et après le travail.</p> <p>Laver tous les vêtements de protection après leur utilisation, spécialement l'intérieur des gants.</p> <p>Ne pas respirer le liquide pulvérisé.</p> <p>Nuisible pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les eaux de surface ou les fossés avec des produits chimiques ou des contenants vides</p> <p>Conserver dans un récipient original, bien et dûment fermé, dans un lieu sûr.</p> <p>Laver le récipient avec soin, vider les eaux de lavage dans un réservoir aérosol et arranger selon les mesures de sécurité.</p>
Vêtements de protection :	<p><i>Protection respiratoire:</i> Un masque à gaz homologué peut être</p>

requis au moment de travailler avec le concentré ou le pulvérisé.

Protection des yeux: Porter un écran facial approprié au moment de travailler avec le concentré ou le pulvérisé.

Protection des mains: Des gants en PVC ou en matériel plastique devront être utilisés au moment de travailler avec le concentré ou le pulvérisé.

Protection de la peau: Des vêtements de protection légers devront être portés pour éviter la contamination au moment de travailler avec le concentré ou le pulvérisé.

Limites d'exposition professionnelle : Aucune limite

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Liquide non visqueux, clair.
Odeur :	Odeur chimique âcre
pH :	4.98
Point d'ébullition/Intervalle d'ébullition :	Aucune information.
Point de fusion/Intervalle de fusion :	Non applicable.
Point éclair :	Aucune information.
Inflammabilité :	Non inflammable
Auto-inflammabilité :	Pas de calcination au-dessous de 400° C.
Propriétés explosives :	Aucune.
Propriétés oxydantes:	Aucune.
Pression de vapeur :	Aucune information.
Densité relative :	1.171 g/cm ³ @ 24.7 °C
Solubilité (eau et matière grasse) :	Miscible dans toutes les proportions dans l'eau.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter :	Les essais de vieillissement accéléré indiquent une durée de conservation de 2 ans environ. Conserver à des températures inférieures à 40° C et supérieures à moins 15° C.
Matériels à éviter :	Les récipients en acier doux non garni ou galvanisé ; conserver tel qu'il est fourni dans les récipients PEHD
Produits de décomposition dangereux :	Aucun produit de décomposition dangereux n'est classé.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë :	Toxicité orale: LD ₅₀ chez le rat : > 2 000 mg/kg Toxicité sur l'épiderme : LD ₅₀ chez le rat : > 4 000 mg/kg
Irritation :	Non irritant pour les yeux. Non irritant pour la peau.
Sensibilisation :	Non sensibilisateur.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mobilité :	Le glyphosate reste très délimité sur le sol, il ne s'épand pas.
Facteur de dégradation :	Le glyphosate est dégradé dans la terre par les organismes.
Accumulation :	La durée moyenne de vie du glyphosate dans les terres argileuses sous des conditions climatiques d'été, est d'environ 20-30 jours.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit et déchets :	Enterrer dans une décharge approuvée ou avoir recours à un entrepreneur agréé.
Récipients :	Détruire ou enterrer ou brûler dans un incinérateur à cette fin. Avoir recours à une entreprise d'élimination de déchets agréée.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Précautions spécifiques de transport :	Aucune.
Classification route /chemin de fer :	Sans restriction.
Classification :	Sans restriction.
Classification aérienne :	Sans restriction.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Il contient 360g/l. de glyphosate.

CONSEILS DE PRUDENCE

Aucun.

CONSEILS DE SECURITE

- S2:** - Conserver hors de la portée des enfants
 - S13** - Conserver loin des aliments, des boissons et des aliments pour animaux.
 - S20/21** - Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation.
 - S36** - Porter un vêtement de protection approprié.
 - S37/39** - Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
 - S49** - Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
-

16. AUTRES INFORMATIONS

Version: 0	Préparée : 27/01/2003	
Version:1	Préparée : 03/08/2004	Supplier detail correction, change tel.no.
Version:2	Préparée : 17/08/2005	Changes to comply with 2001/58/EC
Version:3	Préparée : 11/12/2006	Emergency phone number updated

EXONERATION DE RESPONSABILITÉ

Les informations de cette fiche technique de sécurité concernent ce matériel spécifique. Si le produit est utilisé en tant que composant dans tout autre produit, la fiche technique de sécurité peut ne pas être valide Les informations continues ont été obtenues à partir de source que nous jugeons fiables. Les informations sont fournies sans aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne leur exactitude.

Cette fiche technique de sécurité a été préparée conformément à la Directive 2001/58/EC